



Livret du patient



Certains traitements nécessitent un suivi par un médecin généraliste. Consultez-le régulièrement !



Je ne modifie pas mon traitement sans en parler à mon médecin...

- Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) :

■ 1, rue Neuve Saint-Gilles 91150 Etampes - Tél. 01 64 94 32 58

■ 10, avenue de la République 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - Tél. 01 69 25 15 49
ou 06 69 56 63 28

■ 2, bis rue Colas 91390 Morsang-sur-Orge - Tél : 01 69 04 21 59

- Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) :

■ CSAPA L'Espace - 25 bis, route d'Egry 91290 Arpajon - Tél. 01 64 90 62 00

■ CSPA Val d'Orge - 6, avenue Jules Vallès - 91200 Athis-Mons - Tél. 01 69 38 37 21

■ Essonne Accueil Etampes - 10, rue de la Plâtrerie 91150 Etampes - Tél. 01 69 92 46 46

■ CSAPA intervenant en Milieu Pénitentiaire - 7, avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis - Tél. 01 69 72 36 78

■ CAARUD Freessonne - 3, rue Hoche 91260 Juvisy-sur-Orge - Tél. 01 69 06 06 06

■ Club de Prévention Ressources - 29, rue Wurtz 91260 Juvisy-sur-Orge - Tél. 01 69 2106 72

■ Pôle entretiens familiaux Ressources - 3, avenue d'Estienne d'Orves 91260 Juvisy-sur-Orge - Tél. 01 69 21 61 19

■ Unité d'addictologie - Centre hospitalier général de Longjumeau - 159, rue du Président François Mitterrand 91160 LONGJUMEAU - Tél. 01 64 54 87 87

■ Point Ecoute Famille - 3, rue Saint Exupéry 91210 St Michel-sur-Orge - Tél. 01 69 25 26 86

■ Alcooliques anonymes : 29, rue de Campo Formio 75013 Paris - Tél. 01 48 06 43 68

■ Vie Libre : allée du Docteur Bourgeois 91150 Etampes - Tél. 01 69 78 07 76

- Pour les familles :

■ UNAFAM : 4, rue d'Ardenay 91120 Palaiseau - Tél : 01 64 46 96 21



Chez mon pharmacien, je peux surveiller mon poids !

Plan du livret du patient

■ Informations générales

■ Informations sectorielles

■ Carte des secteurs

■ Informations personnalisées



C'est excellent pour ma santé que je marche 30 minutes par jour !

Informations générales

Notre établissement offre, pour la prise en charge des adultes, un ensemble de soins dans des structures réparties territorialement. L'accès au CMP est gratuit, la personne prise en charge n'a pas de consultation à payer.

La psychiatrie de secteur propose une palette de soins allant de la consultation à l'hospitalisation complète, avec des équipes pluri-professionnelles.

Dans chaque secteur, le premier point de recours est le **CMP** (Centre Médico Psychologique), qui est le lieu d'articulation des différentes modalités de prise en charge, et où se font les consultations d'évaluation et de suivi. Dans ce centre, la personne sera reçue par un personnel infirmier spécialement formé pour orienter les demandes. Elle pourra rencontrer, en plus des infirmiers spécialisés en psychiatrie, des psychologues, des psychiatres, mais aussi des assistantes sociales ou des éducateurs, selon ses besoins.

Le secteur met à disposition des accueils thérapeutiques à temps partiel (**CATTP** : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) dont l'accès est gratuit, des hospitalisations de jour, mais aussi et si nécessaire des prises en charge à temps complet.

Le CATTP a pour sa part vocation au travail de groupe, avec un souci du maintien du lien social.

Notre établissement a créé, pour certaines de ces prises en charge, des structures intersectorielles afin de répondre à des besoins que ne pouvaient assurer chaque secteur séparément. Il en est ainsi des ateliers thérapeutiques chargés d'évaluer les compétences en vue d'un retour à l'emploi, des deux foyers thérapeutiques qui peuvent accompagner le patient sortant d'hospitalisation complète afin de parfaire sa stabilisation ou de l'accompagner dans une reprise d'activité et une recherche de logement, ou encore de l'hôpital de jour des Mares-Yvon qui répond aux besoins des secteurs qui n'en sont pas pourvus.

Le secteur offre donc une gamme complète de soins et la personne prise en charge pourra utiliser telle ou telle méthode de soins au fur et à mesure de l'évolution de ses problèmes de santé.

Par ailleurs, la qualité de vie est un élément aujourd'hui reconnu comme essentiel dans la prise en charge des maladies chroniques. En partenariat avec l'UNAFAM, l'équipe de l'ETP proposera aux patients et à leur famille des ateliers portant sur la connaissance de la maladie et le retentissement de celle-ci dans la vie courante.



Certains médicaments peuvent altérer votre vigilance : parlez-en à votre médecin...

Informations personnalisées

■ Médecin généraliste :

.....

■ Psychiatre :

.....

■ Infirmière :

.....

■ Infirmière à domicile :

.....

■ Assistante sociale :

.....

■ Organisme de tutelle :

.....

Notes :



Je ne conduis pas sous l'emprise de l'alcool.

Coordonnées utiles :

■ CMP du secteur :

Téléphone : 01 60 16 59 86

Adresse : 4, avenue du Régiment Normandie Niémen

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Horaires :

- Lundi : 9 h à 17 h
- Mardi : 9 h à 19h30
- Mercredi : 9 h à 19h30
- Jeudi : 9 h à 17 h
- Vendredi : 9 h à 18 h

■ Annexe du CMP aux Mares Yvon :

Téléphone : 01 60 16 59 86

Adresse : 7, rue Paul Langevin

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Le **secteur G05** dispose de deux structures extra-hospitalières, un CMP et un CATTp.

Le premier contact du patient se fait par l'intermédiaire du CMP.

Nous disposons d'une unité de 25 lits d'hospitalisation temps plein sur le site d'hospitalisation de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Les admissions se font essentiellement via les urgences des hôpitaux ou le CMP.

Nous disposons également de 4 places d'hospitalisation de jour.



J'appelle le CMP ou l'unité d'hospitalisation concernés en cas de besoin.



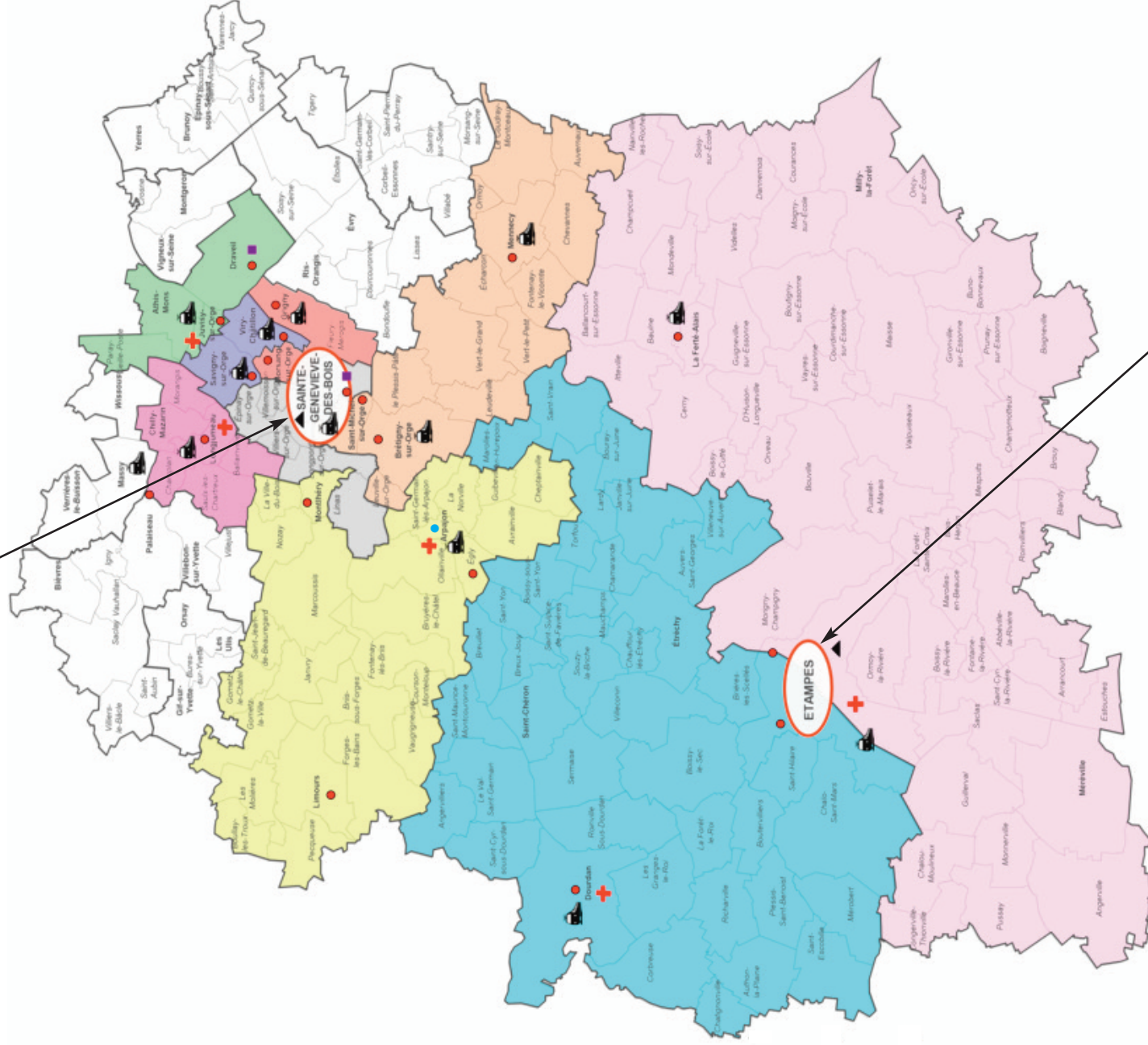
Médicaments et alcool ne font pas bon ménage...

EPS Barthélemy Durand : carte des secteurs de psychiatrie

Site hospitalier de Sainte-Geneviève-des-Bois



Carte des secteurs



Site hospitalier d'Etampes

